



AVIS PUBLIC

BUDGET MUNICIPAL 2020

Le budget municipal pour l'exercice financier 2020 et le programme triennal en immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 seront adoptés en séance extraordinaire le **18 décembre 2019 à 19 h 15** en la salle des délibérations du Conseil municipal.

Les délibérations du Conseil municipal et la période de questions, lors de cette session, porteront exclusivement sur ces sujets.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce VINGT-NEUVIÈME jour du mois de NOVEMBRE deux mille dix-neuf.

Directeur général et secrétaire-trésorier
M^e Richard B. Morasse, MBA